

«Pour une vision continentale du Canada français: les échanges entre le quotidien *Le Devoir*, l'Acadie et la Louisiane de 1924 à 1931»

Hélène Destrempe
Université de Moncton

Dans une étude intitulée « Mémoire des origines et aventures maritimes : un regard des essayistes canadiens-français sur Moncton et l'Acadie au XIXe siècle », publiée dans *L'Acadie des origines* en 2011, je faisais déjà état du regard porté par les essayistes-voyageurs canadiens-français au XIXe siècle sur l'Acadie comme entité historique et nationale. C'est au cours des recherches entreprises pour ce projet que j'avais pris connaissance de la publication de récits de voyages relatant les « pèlerinages » de l'équipe éditoriale du journal *Le Devoir* en Acadie entre les années 1927 et 1931. Ces documents avaient de quoi étonner, car au XIXe siècle du moins, il y a peu de récits de voyages canadiens français faisant état d'un séjour en Acadie ou, bien encore, ayant pour destination l'Acadie. Sous l'influence de Napoléon III, ou de Rameau de Saint-Père, qui publie en 1886 *Un voyage en Acadie*, de même qu'*Une colonie féodale en Amérique*, on trouve bien un certain nombre d'études françaises marquées par des relents de colonialisme, s'intéressant à un épisode particulier de l'histoire des colonies françaises en Amérique, mais on cherchera en vain le récit de quelque grand voyageur français en Acadie ou en Louisiane à cette époque.

Au Canada, les récits de voyages en Acadie se compte sur les doigts d'une main (-je fais évidemment abstraction des relations religieuses, qui recèlent possiblement des correspondances de prêtres canadiens-français envoyés dans les paroisses acadiennes-) ; parmi les auteurs et les œuvres les plus célèbres, notons les *Chroniques canadiennes* d'Arthur Buies, publiées dans une

première version en 1875, puis une seconde fois en 1884, où l'essayiste fait état d'un voyage dans la Péninsule acadienne, *En route : sept jours dans les provinces maritimes* de Faucher de Saint-Maurice, qui voyage pour le compte du Syndicat de la Presse canadienne et l'incontournable abbé Casgrain à qui l'on doit non seulement le *Pèlerinage au pays d'Évangéline* de 1886, mais aussi *Une seconde Acadie* (1894) et l'histoire (*des Sulpiciens et prêtres des missions-étrangères (de 1676 à 1762) en Acadie* (1897)). Dans ses *Mélanges historiques*, l'historien et journaliste Benjamin Sulte consacre, pour sa part, le seizième volume de cette série à «L'Acadie française», un ouvrage pour lequel il a regroupé différents articles parus dans *L'Opinion publique* (1878-1879), *Le Monde illustré* (1895), mais également dans *La Revue Acadienne* (1917-1918). En exergue de cet ouvrage, un envoi de 1869, simplement intitulé «Aux Acadiens», se lit comme suit :

Frères de l'Acadie, un jour viendra peut-être
Où rien n'arrêtera vos élans généreux,
Où nous ne serons plus qu'un seul peuple, un seul être
Comme l'âme et le corps, heureux ou malheureux !

Car notre destinée est unie à la vôtre,
Le Ciel n'a pas voulu nous séparer toujours ;
Votre foi reste ferme, et vous verrez la nôtre
Vous témoigner partout de constantes amours.
(...)
Dans la patrie commune un devoir nous rassemble,
Un même but appelle et gouverne nos pas.
Espoir en l'avenir ! nous lutterons ensemble.
Il n'est point de succès sans livrer de combats.
(...)
Le sang des vieux Gaulois se réveille à l'épreuve,
Il coule fièrement partout dans l'univers ;
Aux terres d'Acadie, aux rives du Grand fleuve,
Il est resté le même, en dépit des revers.
(...)¹

¹ Benjamin Sulte, «L'Acadie française», dans *Mélanges historiques*, Éditions Édouard Garand, Montréal, 1930, 10.

Cette idée d'une confrérie canadienne-française, d'un destin et d'une origine commune marquée par un même combat et un même destin historique et providentiel, je l'ai trouvé, à bien des égards, non seulement dans les récits de voyage en Acadie au XIXe siècle, mais aussi dans les documents afférents aux voyages entrepris par l'équipe éditoriale du *Devoir Acadie* et en Louisiane de 1927 à 1931. Afin de mieux saisir le contexte d'émergence de ce discours viatique et la représentation qu'il offre des relations entre le Canada français et l'Acadie, j'ai cherché, en un premier temps, à replacer ce dernier dans la mouvance politique et sociale du fondateur du journal, Henri Bourassa.

Lorsque l'on se penche sur la biographie de cet homme politique, on a tôt fait de constater les origines familiales de ses rapports à l'Acadie. Celui-ci est en effet le dernier né des garçons de Napoléon Bourassa, l'artiste-journaliste-écrivain, auteur du célèbre roman, *Jacques et Marie. Souvenirs d'un peuple dispersé*. Son père, nous raconte l'histoire littéraire, tout comme son père avant lui, est né dans le village de L'Acadie, qu'on a appelé «La Petite Cadie» jusqu'en 1827 et qui a été fondée par des Acadiens, installés près de Montréal. Dès sa petite enfance, il a ainsi été bercé par les récits de la dispersion des Acadiens nés en exil, de même que par le célèbre poème de Longfellow (1847) et l'édition de la première traduction de ce texte par Pamphile Lemay (1865). D'un point de vue politique, les origines familiales d'Henri Bourassa ne sont pas non plus à ignorer, le grand-père maternel n'étant nul autre que Louis-Joseph Papineau.

Sur le plan national, un des événements que Bourassa décrira comme un des moments les plus marquants de sa vie, demeure l'affaire Riel et le combat pour la défense des droits des francophones au Manitoba dans les années 1894-95. Chose certaine, le jeune Bourassa milite

rapidement pour cette cause (la défense des droits des Canadiens français) et s'oppose non seulement au virage assimilationniste du gouvernement fédéral, mais également à la vague impérialiste qui pousse le gouvernement à engager le Canada dans la guerre des Boers (-ce qui le poussera d'ailleurs à démissionner de son poste de député-). «L'impérialisme anglais est un régime d'accaparement et de domination militaire, né de l'expansion exagérée de la puissance et nourri de cet orgueil stupide, [...] c'est la contribution des colonies aux guerres de l'Angleterre, en hommes et en deniers, en hommes surtout» (Allen, 1952, 61). Il est évident que Bourassa s'est aussi opposé à la conscription, une erreur capitale, croît-il, pour laquelle il sortira même de sa retraite afin de soutenir les jeunes nationalistes avec lesquels, au-delà des différences d'allégeance religieuse, il se reconnaît une cause commune et un même combat.

Du début à la fin de sa carrière, Henri Bourassa reste ainsi fidèle à une utopie fédérale garante des droits de tous les Canadiens, sans distinction de langue. «La nation canadienne n'atteindra ses suprêmes destinées, elle n'existera même, qu'à la condition d'être bi-ethnique et bilingue, et de rester fidèle au concept des Pères de la Confédération ; la libre et volontaire association de deux peuples, jouissant de droits égaux en toutes matières» (Laurendeau, *Le Devoir*, 1917, 27). Ces propos trouveront leur expression sociale et politique dans sa participation à la Ligue nationaliste et autres associations pour la défense des droits des Canadiens français, mais elle trouvera son expression la plus prégnante dans un discours qui a marqué les contemporains de l'orateur, lors du Congrès Eucharistique de 1910

[...] ce discours de Notre-Dame, passé à l'état de légende, dont les auditeurs survivants ne parlent encore qu'avec un profond émoi, est beaucoup plus célèbre que réellement connu [...] La partie langue et religion n'en couvre que la moitié [...] Il avait affirmé, avec une ardeur à laquelle son propre passé donnait une singulière éloquence, le droit et le devoir de notre province de réclamer la plénitude des droits des minorités catholiques dans toutes les Provinces protestantes de la Confédération.

Et c'est ce qui lui valut, non pas la première, mais l'une des plus grandes ovations qui devaient tant de fois se renouveler pendant la dernière partie de son discours. Ce n'est qu'après cela qu'il aborda la question de la langue» (Gingras, 1985, 42).

Le Devoir qu'il fonde en 1910 reflètera cet engagement à l'égard des minorités jusque dans sa mission où la direction affirme : «Toujours, nous revendiquerons les droits des minorités».

Le Devoir est l'agent de liaison indispensable entre les divers groupes français d'Amérique. Aider à son développement, c'est aider à la bonne entente entre Américains, Canadiens et Acadiens de langue française. [...] Répandre le *Devoir*, c'est aider au développement de toutes nos ressources nationales. Il s'est fait le propagateur de notre émancipation économique. Il a plus fait, de l'avis des grandes maisons de commerce, pour relever la situation de ceux de nos compatriotes qui sont en affaires, depuis la guerre et pendant la guerre, que toutes les vastes et coûteuses campagnes du public alimentées par l'État² (*Le Devoir*, 1924, 27).

C'est dans cet esprit qu'elle lance en 1924 l'idée d'un voyage en Acadie. «L'idée remporte un succès considérable» écrit Robert Rumilly (1953) à ce sujet, Mgr J. A. Richard, curé de Verdun, et Acadien fervent, s'inscrit un des premiers et plusieurs autres Acadiens en exil ou de descendants acadiens s'inscriront à cet événement qui deviendra bien plus un pèlerinage qu'une excursion dans les Maritimes. Le but du voyage est clairement défini : il s'agit de rapprocher les communautés canadiennes-françaises et acadiennes de façon définitive et l'événement prendra de fait une dimension nationale et pan-canadienne en ce que des représentants de toutes les communautés francophones à travers le Canada y inscriront au moins un représentant.

Le second voyage est animé par une même logique conciliatrice, mais se présente plus comme l'entreprise d'intellectuels canadiens-française qu'une grande fête communautaire comme c'était le cas pour le voyage de 1924. Dans les deux cas, les inscriptions sont

² http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-591/Journal_Le_Devoir_et_les_minorités_francophones.html#.WN4ww2X1qCM

nombreuses (300 et 125 respectivement) et les participants ne tarissent pas d'éloges pour leur projet, mais subtilement, on sent que l'esprit n'est pas tout à fait le même ; Bourassa, qui ne s'entend guère avec la nouvelle génération de nationalistes que Michel Bock (2004) décrit dans son grand ouvrage sur Lionel Groulx, est sur le point de quitter le journal et l'ensemble de l'événement se déroule donc sous l'égide d'Omer Héroux, qui malgré ses convictions n'a pas le charisme de son chef. Les invités, issus de l'élite canadienne-française, sont accompagnés de deux invités de marque, en l'occurrence le Chanoine Lionel Groulx et Mgr Camille Roy. Se joindront au groupe de 77 canadiens-français, une cinquantaine d'Acadiens sous la direction d'Alfred Roy, le rédacteur en chef de l'*Évangéline*.

Ces deux voyages mèneront à la publication de deux récits, l'un plus structuré, qui porte la marque de Bourassa, malgré un «nous» devant représenter la Direction et un autre, extrêmement fragmenté, composé d'une préface d'Omer Héroux et d'une série de lettres et de rapports de voyages ayant trait à l'ensemble de l'excursion en Louisiane, de la préparation du voyage aux témoignages qui suivent non seulement l'expérience mais aussi la publication d'articles à ce sujet dans le *Devoir*, après le retour des voyageurs.

Question de renouer brièvement avec les concepts que j'ai énoncé au début de cet avant-propos, je voudrais aborder, dans la prochaine partie de cet exposé, quelques aspects du croisement des regards, des idées et des utopies nationalistes dans ces deux ouvrages.

Espace de détournement

Dans un article portant les usages et les fonctions du passé dans la littérature québécoise, Joseph Melançon écrit : «L'usage du passé, en littérature, ressemble fort à un détournement de(s) faits, tantôt pervers, tantôt complaisant, toujours intéressé. L'écrivain est un mauvais banquier de

la mémoire ; il ne manque jamais de soustraire des choses à son profit (Mathieu, *Mémoire dans la culture*, 1995). Or, ces détournements s'opèrent de plus d'une façon : si l'auteur peut détourner la référentialité d'un objet pour le transformer en lieu de mémoire³, c'est-à-dire en une entité symbolique sur laquelle se fonde la reconnaissance d'une identité individuelle ou collective, il peut aussi détourner ou modifier les espaces des discours de façon à ce qu'ils prennent forme dans le désir littéraire ou intellectuel, plutôt que dans la réalité géographique et historique des lieux. On pourrait parler ici de «détournement virtuels ou discursifs de fonds publics» au profit d'intérêts personnels et esthétiques, aussi variés que le sont les auteurs. D'un point de vue plus pragmatique, ce concept du détournement référentiel m'a amené à examiner les différents parcours ou itinéraires ayant balisés chacun des deux voyages, ainsi que leurs implications au niveau du champ symbolique.

Dans le premier voyage organisé en 1924, le désir profond de répondre à la mission apostolique du journal amène la Direction à choisir, il va de soi, un itinéraire en fonction des lieux les plus représentatifs non seulement de l'histoire acadienne, mais aussi de l'actualité acadienne. Les voyageurs du *Devoir*, tout catholiques qu'ils soient, ont de ce fait bien droit aux messes d'usage, ainsi qu'à la visite des lieux symboliques de la Déportation, mais l'essentiel de leur parcours qui commence à Edmundston et traverse tous les municipalités d'importance pour les communautés acadiennes de l'époque, dresse le portrait d'une Acadie moderne, industrielle et culturelle, où la visite des gares, des digues et des ports se voit accorder la même importance que la visite à Annapolis et à Grand-Pré. Le voyage du *Devoir* se distingue ainsi par son modernisme des autres itinéraires que j'ai pu retrouver chez Casgrain par exemple où la

³ "La mémoire, nous dit Pierre Nora, c'est un être-là qui vaut moins par ce qu'il est que par ce que l'on en fait." (1) ; voir document « Lieux de mémoire».

cartographie de l'Acadie se trouve essentiellement réduite à son expression d'avant la Déportation. La ville de Moncton s'y trouve donc clairement inscrite, ainsi que la description des lieux traduisant l'ensemble de son activité économique.

L'itinéraire du voyage en Louisiane embrasse une structure similaire ; on y traverse le mid-west américain à partir de Chicago, on s'émerveille de suivre les traces de Jolliet et de ; on découvre ensuite la Louisiane luxuriante de Chateaubriand, le village de Natchez et celui du chaîne de Gabriel, mais en même temps, on traverse Lafayette et les zones plus industrielles à l'écart des bayous où les voyageurs ne peuvent que constater que le niveau de vie des Acadiens de Louisiane semble parfois préférable à celui des Acadiens du nord, qui paraissent les envier. Cet épanouissement économique n'est pas non plus sans inspirer une certaine mélancolie à Lionel Groulx qui écrira : «Comment ne pas regarder avec beaucoup de mélancolie ces vastes et riches territoires, autrefois possessions françaises, à la pensée que cette ancienne Louisiane [...] fournit (à la république américaine) 97% de son minerai de fer, 97% de son soufre, 95% de son charbon, 86% de son blé, 82% de ses instruments agricoles, 75% de son cheptel, 70% de son pétrole, 61% de son coton, etc, etc. En vérité, il semble que nous ayons cédé autre chose que des arpents de neige en 1763» (p.21). Indépendamment de ce règlement de comptes avec la France post-révolutionnaire et Voltaire, Groulx nous rappelle ici qu'en dépit de ses positions passéistes et messianiques de la nation canadienne-française en Amérique, il est bien conscient des enjeux économiques reliés à la survie de la race.

Pour les Acadiens du Nord, le parcours reliant d'une Acadie à l'autre s'inscrit plus franchement dans une perspective historique, où l'important, où que l'on aille dans cette Acadie du Sud, soit d'oblitérer, temporairement du moins, la facture coloniale et l'impression d'avoir été séparée d'une part de soi-même.

Dans tous les témoignages publiés dans le récit du second voyage, l'impression de faire à rebours le chemin de croix imposé par les autorités britanniques coloniales amène les voyageurs à ressentir l'impression d'un retour à la vie, d'une résurrection plutôt que d'une renaissance acadienne dans le sud. «Les morts sont vivants» écrira l'archevêque de Saskatoon ; «Ils sont bien vivants», commentera le Chanoine Groulx. Ailleurs, nous pourrions lire également : «étonnante survivance» et «miracle acadien». Ce qui m'amène à mon second concept, celui du parcours des pèlerins.

Le parcours des pèlerins

Si dans chaque texte, il est question à un degré plus ou moins prononcé d'un certain pèlerinage sur les lieux de mémoires ou les lieux du passé acadien et canadien-français, la structure même des textes et les motifs de voyage ne mènent pas nécessairement, comme nous avons pu le constater, à une relecture passéiste et conservatrice de l'histoire acadienne et de la géographie des Maritimes, comme c'est le cas chez Casgrain, comme je l'ai déjà mentionné. Bien que l'on se laisse imprégner des lieux et de leur réalité, de l'histoire de la colonie française en Amérique et de cette vieille souche de la race demeurée fidèle, croît-on aux usages anciens, la présence de commentaires presque existentiels à l'égard de l'assimilation et de la fragile survie du français et par conséquent de cette communauté nationale diasporique indique clairement que les esprits de tous les voyageurs ne sont pas qu'habités par les longs vers de Longfellow ou bien encore par les pensées défaitistes de Francis Parkman. L'important demeure de reprendre contact avec cette tribu perdue qui a su conserver la foi et le flambeau en dépit de tout ; de retrouver les frères acadiens du Sud qui ressemblent tant aux Acadiens du Nord, peut-on lire dans l'ensemble des témoignages. Il faut refaire l'unité morale de l'Amérique, avancera le Révérend Père

Plamondon, un concept religieux s'il en est un, mais qui rejoint de façon ponctuelle une réalité complexe au sujet de laquelle les intellectuels et les prélats tant Acadiens que Canadiens français ne se font pas d'illusion.

Le paradoxe d'Orphée

Ce qui m'amène à ce point de mon analyse que j'ai appelé le paradoxe d'Orphée ; en réfléchissant au personnage mythique, animé du désir le plus ardent qui ne peut ramener son épouse Eurydice des enfers sans la regarder ; je me suis demandé comment concilier la nécessité de retourner dans le passé et de le garder vivant, puisqu'il est la source de la communauté d'origine et de destinée, sans pour autant se laisser subjugué par l'objet convoité, c'est-à-dire par le laisser emporter par le concept d'une Acadie primitive ou littéraire, trop idéalisée pour laisser transparaître la blessure de la guerre ou ; finalement, comment ne pas se laisser détourner d'une vision d'avenir dont la résolution nécessiterait une difficile conciliation entre passé et modernisation. Voilà autant de défis qui ont marqué ces voyages et la réflexion qui ont accompagné ces périples organisés par le journal *Le Devoir* tant chez les Acadiens du Nord et du Sud que chez les canadiens-français au et hors Québec, dans la mesure où ces derniers, conscients de leur héritage n'en étaient pas moins conscients des obstacles qui pointaient au loin.

Introduction

Comme je l'ai déjà mentionné dans la première partie de cet avant-propos, afin d'assurer la rentabilité du journal et d'élargir la sphère d'action de ce dernier, les administrateurs du journal *Le Devoir* développent très tôt des services auxiliaires, dont l'imprimerie, une librairie et une agence de voyages, qui voit le jour en 1924. Cette dernière aura plus spécifiquement pour mandat d'offrir aux Canadiens français la possibilité d'acquérir une connaissance plus intime des autres groupes francophones afin de mieux comprendre leurs luttes, leurs espoirs et de pouvoir appuyer/embrasser plus efficacement leurs causes.

Le Service des voyages du *Devoir* propose ainsi des séjours organisés, soit dans la diaspora canadienne-française, soit dans les grandes villes du monde à l'occasion d'événements religieux comme les Congrès eucharistiques. La première destination choisie est l'Acadie, à l'initiative du rédacteur en chef de l'époque, Omer Héroux, qui a rencontré le gérant du Service aux voyageurs du CN, acadien d'origine, qui rêvait justement d'y organiser un « pèlerinage historique ». Il n'en fallait pas plus pour convaincre Henri Bourassa, lui-même d'ascendance acadienne, pour que le projet se réalise. Il suscite beaucoup d'intérêt tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Québec et c'est une délégation de plus de 250 pèlerins qui quitte Montréal pour le pays d'Évangéline le 17 août 1924. Le succès retentissant de ce premier périple mène le Service de voyages à en organiser deux autres, l'un en 1927 et le troisième en 1931, en Louisiane, en réponse à l'invitation lancées par une délégation louisianaise à l'été 1930.

Suite à ces trois séjours en Acadie et en Louisiane, le journal publie trois documents commémoratifs destinés tant aux voyageurs, à titre de souvenir, qu'aux divers hôtes acadiens et louisianais, en guise de remerciement. En apparence de facture similaire, ils sont tous trois composés d'un avant-propos, d'un rappel historique et de multiples commentaires sur le voyage même. Pourtant, outre la longueur des documents qui varie, ils se distinguent les uns des autres en ce qu'ils reflètent l'évolution des rapports entre le Canada français et l'Acadie, et celle du nationaliste canadien-français. Dans la deuxième partie de cet avant-propos, je voudrais justement me pencher sur la perception que la rédaction du *Devoir* se fait alors de l'espace acadien et louisianais, afin de mieux saisir dans quelle mesure ces textes reflètent leur engagement à l'endroit de la francophonie nord-américaine.

Ma réflexion abordera cette fois plus spécifiquement trois aspects de cette problématique soit la représentation d'une Acadie mythique, le discours de la continuité (plus fermement ancré dans le présent) et l'expérience louisianaise que j'ai qualifiée de « parcours des miracles ».

La représentation d'une Acadie mythique

Intitulé « Souvenir du Voyage du Devoir en Acadie », ce document de 25 pages s'ouvre sur un avant propos de Louis Dupire, alors secrétaire de rédaction et co-directeur du voyage, où il précise que:

Nous allons en Acadie [...] chercher une leçon de persévérance et de courage. Nous allons en même temps y porter aux aînés de notre race, aux pionniers de la vie française et catholique sur ce continent, l'hommage de notre profonde admiration et de notre fraternelle affection (1924, 3).

Et voilà en deux phrases, l'Acadie propulsée dans une antériorité mythique, celle de l'origine de la race, française et catholique, qu'incarne la statue d'Évangéline d'Henri Hébert, ornant la page couverture. Ce bronze représentant Évangéline pleurant le pays perdu, prépare, d'entrée de texte, le lecteur à l'argumentaire de Dupire, s'articulant autour de la figure du peuple-martyr, consacrée par la réception du poème de Longfellow:

Il faudrait sans doute, [ajoute-t-il], n'avoir ni coeur ni imagination pour n'être point remué jusqu'au fond de l'âme par les souvenirs qui se lèvent, par exemple de ce pays de Grand-Pré, où la tradition symbolise et résume tout l'horrible drame de la Déportation (1924, 4).

Si le fil conducteur de l'historicité relie les Canadiens français aux Acadiens, le discours n'en positionne pas moins l'Acadie en marge de toute modernité, dans un passé devenu légendaire et pathétique, en ce qu'il doit émouvoir le voyageur, qui n'en sera que plus disposé à s'engager pour soutenir le frère blessé, dont « le souvenir [...] hante toutes nos mémoires» (1924, 4). Car le but ultime de ce pèlerinage, il ne faut pas l'oublier, réside dans l'expérience du sacré, d'un sacré patriotique et religieux que le pèlerin doit ressentir à la visite de Grand-Pré, haut lieu de la fiction historique acadienne. Transformé par ce moment d'épiphanie, il sera alors prêt : « à faire écho à tous les mouvements d'action ou d'union, prêts à prendre [sa] part de toutes les campagnes que pourra susciter demain la fraternelle amitié des deux groupes » (1924, 5).

Acadie-mythique, Acadie-martyr, Acadie-fantôme. Le « Précis d'Histoire d'Acadie » qui suit l'avant-propos de Dupire ne vient que renforcer le discours passéiste, qui s'arrête au lendemain de la Déportation, consacrant la figure de l'Acadien, qui « avai(t) du courage, de la foi en Dieu et le coeur pur. C'est pourquoi la race ne mourut pas » (1924, 10).

Comme on peut le constater, ce n'est pas parce qu'on défend la cause des Canadiens français de Keewatin ou celle des franco-Ontariens touchés par le règlement 17, que l'on porte un regard progressiste à l'endroit de l'Acadie! Il faut attendre le second voyage pour que le discours s'inscrive non plus dans une logique de la survivance, mais plutôt dans celle de la renaissance et de la re-connaissance de la modernité acadienne.

Se déroulant du 7 au 16 août 1927, le 2^{ième} voyage se place cette fois sous le signe de la continuité. Si la rédaction insiste encore sur le fait qu'ils retournent « en Acadie pour y saluer les fils du peuple-martyr [et] y vénérer les traces de leur glorieux passé », cette remarque ne figure qu'à la fin d'un long passage, où l'on a d'abord fait état de l'impossibilité de découvrir l'Acadie en un seul voyage, ce qui porterait à croire que l'Acadie s'est reconstruite, qu'elle a repris vie et que l'on peut, d'ailleurs, y visiter « les plus grandes choses qui aient été faites ». Le discours du *Devoir*, maintenant plus au fait de la réalité acadienne, a définitivement tourné la page sur l'Acadie agonisante et atemporelle, la remplaçant par une figure dynamique et contemporaine à la réalité canadienne-française.

Le parcours décrit dans la section intitulée « Coup d'oeil sur les régions visitées » confirme cette posture discursive. Non seulement la statue d'Évangéline a disparu de la page couverture, mais la majorité des sites devant être visités renvoie à une activité industrielle ou bien à une prospérité associée au développement des infrastructures sociales et du système d'éducation. Campbellton est ainsi décrite comme « une ville de pêche et de bois [...] les principales industries de la province après l'agriculture » (1927, 5). « Bathurst, ville charmante, toute en demi-teintes, [...] aux églises de granit, aux scieries bourdonnantes » compte, pour sa part, « un des trois

collèges classiques acadiens» (1927, 6). Du Cap Breton, on insiste pour dire « Voici le pays de la houille et de l'acier» (9), et qu'à Glace-Bay se trouve la mine no. 2, « une merveille d'organisation». Viennent ensuite les houillères de Sydney, imposantes par leur taille, puis les usines sidérurgiques les plus considérables du Canada. De son côté, Memramcook se démarque par une joie renaissante « car on constate que le peuple qu'on croyait anéanti est bien vivant » (1927, 13) et Moncton, s'affiche comme « le centre urbain où se trouve l'agglomération la plus nombreuse d'Acadiens dans les provinces Maritimes, et le noyau de leur groupe le plus compact et le plus prospère». La part du discours finalement dévolue à la visite du sanctuaire de Grand-Pré et des espaces plus ruraux semblent bien cantonnée au second plan.

Il ne fait aucun doute que le rapprochement au niveau de la composante temporelle du récit correspond à un rapprochement politique et culturel entre les élites canadienne-française et acadiennes. La porte est dorénavant ouverte à une collaboration accrue et celle-ci se confirmera jusqu'au moment de la révolution tranquille.

Les rapports avec la Louisiane, tout empreints de respect et de sollicitude qu'ils soient, ne vont pas se conjuguer avec la même aisance. Il s'opère effectivement un retour à la case départ. Cette fois-ci, la référence n'est pas la période de la déportation, mais plutôt celle de l'exploration: les différents témoignages composant le 3^{ième} document de voyage, intitulé «En Louisiane. Sur les traces des missionnaires et des explorateurs; L'Acadie du Sud ; Le voyage de *l'Évangéline* et du *Devoir* et Les Louisianais au Canada» associent le voyage en Louisiane à l'exploration du continent américain par Marquette et Joliette, pour ne donner que cet exemple. La représentation de la Louisiane se construit, du coup, dans une antériorité historique, favorisant l'émergence d'un

espace encore plus éloigné tant sur le plan imaginaire et historique que ne l'était l'Acadie au moment du voyage de 1927.

Si l'Acadie se revêtait alors du profil de la nation-martyr, la Louisiane se dessine sous les traits d'une morte ou bien d'une survenante. Le texte de Mgr. Joseph-Henri Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, est particulièrement éloquent à cet égard. Intitulé «Les morts qui vivent», il construit son propos autour d'une image qu'il voudrait être celle de la survivance, mais on ne peut s'empêcher de l'associer au spectre plutôt qu'au monde des vivants.

J'oserai, [écrit-il, en s'inspirant du roman *Les morts qui parlent* (1899) du Comte de Vogüé], moi, à propos de cette Acadie ressuscitée, employer une expression encore plus paradoxale: Les morts qui vivent!

Les Morts! Ils paraissaient bien morts, en effet, ces misérables expulsés du Grand Dérangement. [...] on les a vus passer, ces proscrits, image lamentable d'une détresse inhumaine [...] Et comme pour en consacrer à jamais la disparition, la Poésie et la Légende avaient érigé l'image symbolique d'Évangéline, comme un monument funéraire, superbe il est vrai, mais irrécusable témoin de deuil» (1931, 18).

Il poursuit son discours en insistant sur le fait que la germination lente et puissante des vertus familiales a favorisé la résurrection de cette communauté acadienne, puis il évoque un songe, « une suprême vision » d'un peuple se dressant devant le matérialisme américain, avec les ancêtres, ces ombres du passé, à leur côté. Il réitère alors, en terminant que « Ce sont les Morts qui vivent! », mais on pourrait tout aussi bien imaginer des vivants inéluctablement entraînés vers le tombeau de leurs aïeux...

La thématique de la résurrection et celle du miracle louisianais constituent un ensemble discursif corollaire, qui traverse également nombre de témoignages. Donnant ses impressions de voyage, Lionel Groulx évoque, par exemple, les propos de Charles Philippe Aubry, dernier

gouverneur de la Louisiane, qui écrivait, en 1763: « 'Ils renaissent à la Louisiane et y feront des merveilles si on les aide un peu'. Les Acadiens n'ont pas démenti cette bienveillante prophétie, [renchérit l'historien] . » (1931, 24). Et d'ajouter un peu plus loin, à propos de la survie du français en Louisiane: « Le miracle est grand! » (1931, 26).

Omer Héroux décrit, à son tour, l'étonnement de tous et chacun devant le maintien du français et l'accueil inattendu, reçu dans chaque paroisse louisianaise, lors de leur passage. Alors que certains orateurs se questionnaient sur la pertinence de prononcer leurs discours en français, ils ont été étonnés de la foule qui a accompagné chacune de leur prestation, au point, où leurs discours ont du être irradiés, i. e. transmis par la radio, explique Lionel Groulx.

L'Acadie louisianaise, avec ses lieux de mémoire spécifiques, son usage du français et ses traditions orales, permet, au demeurant, de créer un lien fraternel avec les Canadiens-français et les Acadiens de la «vieille Acadie», comme on l'appelle là-bas. Un des épisodes les plus touchants à cet égard est celui d'un vieil homme « qui traversant la foule, s'informant du nom des visiteurs, s'assurant qu'ils venaient bien de la vieille Acadie, conclut comme un héros de Corneille qui parlerait le langage, le plus familier: ' Ben, je puis mourir asteure... » (1930, 30).

Cette anecdote résume en quelque sorte l'ensemble des propos contenus dans les trois documents de voyage. Le discours témoigne de la distance séparant les diverses communautés francophones de cette époque, dans la mesure où le discours littéraire et historiographique s'est superposé à la distance géographique, ainsi qu'à la réalité socio-politique. L'équipe du *Devoir*, fidèle au mandat défini par son fondateur, a cherché à poursuivre les contacts initiés avec les

communautés louisianaises et acadiennes, contribuant, d'un même élan, à ouvrir le concept de franco-américanité au-delà des frontières du Québec d'en bas ou bien des Petits Canadas de la Nouvelle-Angleterre, par delà les discours mythiques et la méconnaissance de l'autre, convaincus, qu'ils étaient à cette époque que la grandeur des civilisations reposait sur leur homogénéité culturelle et leur puissance de rayonnement.

Étude des représentations du Canada français, de l'Acadie et de la Louisiane dans les documents afférents aux voyages organisés par Le Devoir entre 1927 et 1931

Comme en témoigne l'avant-propos qui précède, les documents publiés dans le sillage des trois voyages, de même que la couverture de presse qui l'accompagne, tant dans le *Devoir* que le journal *L'Évangéline*, se présentent comme un discours des plus révélateurs sur la perception de tous et chacun à l'égard des différentes communautés acadienne et canadiennes-françaises de l'entre-deux guerres. L'étude de ces documents s'avère essentielle à la compréhension des rapports au sein de la francophonie canadienne, acadienne et de la diaspora américaine, à cette époque.

C'est dans cette optique que j'ai élaboré, avec l'aide d'étudiants gradués, une base de données constituée de la couverture de presse entourant chaque voyage dans les deux grands quotidiens. Pour chaque périple, les journaux ont ainsi été dépouillés sur une période de trois mois avant et trois après le voyage, permettant de la sorte de couvrir la préparation, la publicisation et la réflexion faisant suite à chaque pèlerinage.

L'analyse de ce corpus ne fait que commencer. L'étude qui précède fait foi de du potentiel, mais également de l'envergure de la tâche. Au cours de la prochaine année, il s'agira de procéder à l'analyse descriptive de la couverture de presse, tant sur un plan discursif qu'informatique, avec le soutien des infrastructures du LADT (Laboratoire d'analyse de données textuelles). Seulement lorsque ce travail sera terminé, sera-t-il possible d'aborder, sur un plan herméneutique, l'étude de ce discours viatique et de mieux comprendre les regards croisés au coeur de la francophonie canadienne et acadienne de cette époque.

BIBLIOGRAPHIE⁴

Allen, Patrick, *La pensée de Bourassa*, Québec, Action nationale, 1954

Gingras, Pierre-Philippe, *Le Devoir*, Montréal, Libre expression, 1985.

Rumilly, Henri Bourassa. *La vie publique d'un grand Canadien*, Montréal, Chanteclerc, 1953.

Bock, Michel, *Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise, 2004.

⁴ Mise à jour prévue: début avril 2017.